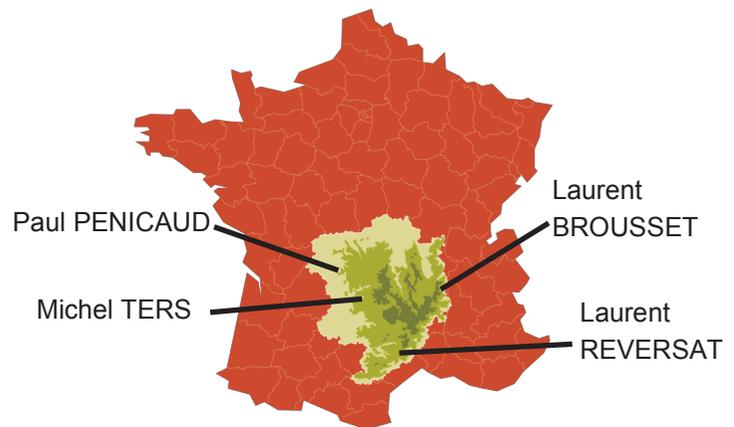


Semences paysannes

4 paysans du Massif Central témoignent

« Le but n'est pas de conserver et encore moins de dire «c'était mieux avant», mais d'adapter des variétés à notre agriculture et nos critères de sélection. Le fait que les populations soient gratuites n'est que la cerise sur le gâteau »

Laurent Reversat, éleveur en Aveyron



→ Des semences modernes !

Les semences paysannes (SP) sont des semences sélectionnées et multipliées par et pour les paysans dans leurs champs. A l'opposé des hybrides F1, clones et autres OGM, les SP sont des populations diversifiées, variables et évolutives issues de méthodes de sélection à la portée des paysans. Reproductibles et non appropriables par un titre de propriété, elles sont échangées dans le respect des droits d'usage collectifs des communautés qui les ont sélectionnées et conservées. Leurs caractéristiques les rendent essentielles pour s'adapter à la diversité des terroirs et des pratiques paysannes ainsi qu'aux aléas climatiques.

Les pratiques paysannes de réutilisation et d'échange des semences sont à la base de plusieurs millénaires d'agriculture. Encore majoritairement présentes dans les agricultures vivrières des pays du Sud, les SP ont presque disparues des pays riches à la fin du XIX^{ème} siècle. Stimulée par l'émergence d'une nouvelle conscience écologique et sociale, l'autonomie semencière paysanne réapparaît cependant aujourd'hui. Elle libère les agriculteurs de leur dépendance aux intrants, pesticides et énergies fossiles, et redonne du sens à leur métier en replaçant la créativité au cœur du travail paysan. Cette autonomie réduit également les coûts (intrants, semences) et permet de développer des filières de proximité de transformation artisanale et de valoriser les variétés locales ou traditionnelles.



→ Pour quels bénéfices ?

- L'autonomie sur les fermes
- Faire évoluer des variétés d'année en année, selon ses propres critères et le type de débouché souhaité
- Retrouver le plaisir de la compréhension des systèmes et de l'agronomie sur sa ferme: *«Il faut se demander si on veut plutôt connaître notre sol, réfléchir au fonctionnement de la plante, ou si on se veut se servir du sol seulement comme d'un support»*

- Avoir de la diversité, ce qui n'est pas le cas avec les variétés homogènes et stables
- Assurer un minimum de rendement sans intrants, même en conditions difficiles: *«il a été vérifié que la sélection à la ferme est tout à fait possible, et que les populations ne dépérissent pas».*

→ Les points forts

- Être en groupe pour travailler ensemble et mieux répartir les tâches : dans un cadre collaboratif, le temps de travail n'augmente pas ou peu,
- Prendre plaisir dans le métier de paysan : la sélection participative, l'entraide,
- Efficacité des populations : à mettre en relief avec l'absence d'adaptation des semences commerciales à l'agriculture à bas niveau d'intrants et à l'aléa climatique,
- Protection du droit des paysans à ressemer ce qu'ils cultivent et à être autonomes.

→ Des Maïs pour plus d'économie et d'autonomie...

Aujourd'hui les élevages français sont très dépendants des compléments azotés (protéines), souvent importés de loin. De manière générale, les populations sont plus riches en protéines que les hybrides*. L'utilisation de ces variétés populations peut donc participer à renforcer l'autonomie alimentaire des élevages. Au vu du prix élevé de la semence bio hybride (environ 250€/ha) et des potentiels de production des variétés paysannes* cela ne vaut-il pas la peine d'essayer?

* cf Biblio p4, Agrobio Périgord, résultats de 10 ans



Michel TERS
30 ha - 1 UTH - Roumégoux (15)

→ Une transformation/valorisation directe des blés paysans

Michel s'installe en 1980, pour arriver à un système actuel de 20 vaches Salers sur 30 ha (herbe et 2,3 ha de céréales pour l'activité pain). Il vend en direct 12 veaux rosés de 6 mois et 2 vaches de réformes/an (12,5€/kg), quelques céréales et 125 kg de pain -100 à base de blé, 25 à base de seigle- par semaine (à 4.5€/kg), soit 6000 kg par an (2/3 sur les marché, 1/3 à la ferme). L'activité pain représente 50% du revenu de la ferme.

Outre les bâtiments d'élevage adapté au séchage du foin en grange et la salle de découpe à la ferme pour l'activité viande, Michel est équipé d'un trieur alvéolaire, d'un moulin Astrier, d'un vieux pétrin, et d'un four traditionnel à chauffage direct pour l'activité pain. C'est le seul paysan boulanger du département.

→ Une pratique intuitive
Michel utilise un levain naturel et façonne à la main. Ses variétés de blés sont à dominante Rouge de Bordeaux (60%) et Florence Aurore, et le seigle est fermier. Il pratique une sélection intuitive et mélange ses variétés. Lorsque cela est possible, ses rotations sont sans labour : prairies (luzerne dactyle) // céréales //céréales.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale pour les semences de blé et seigle pour l'activité pain • Peu de charges car matériel déjà amorti (peu d'investissement initial) • Possibilité d'adapter ses blés à son mode de boulange • Pas d'intervention entre le semis et la moisson, juste outil à dent dans les semaines précédant le semis 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de compost en quantité pour le blé paysan car terrain granitique (qui convient cependant au seigle) • Achète encore les semences de luzerne et dactyle (car pas équipé pour faire de la semence fermière de fourragères)

Laurent BROUSSET
235 ha - 6 UTH - St Joseph (42)



→ Une organisation collective pour faire ses semences de céréales

Depuis 2 ans, 3 fermes qui travaillaient déjà ensemble se sont associées pour diminuer leurs charges. Le GAEC du mûrier a plusieurs activités : 120 vaches laitières, 3000 poules pondeuses, veaux de lait, vaches allaitantes Salers et vaches de réforme. 2 associés s'occupent des ateliers oeufs/commercialisation, 4 associés des ateliers lait, viande et cultures. Sur les 235 ha, il y a 10 ha de maïs, 60 ha de céréales (10 de blé, 5 de triticale, 10 d'orge, le reste en mélange avec du seigle, de la vesce et du petit pois) et 165 ha en prairies (moitié permanentes, moitié temporaires multi espèces).

La totalité des céréales sont fermières, et les associés vont tenter la production de fourragères (luzerne et le trèfle violet) et de maïs population cette année.

→ La pratique
Les associés disposent d'un trieur Denis pour céréales et fourragères en CUMA. Ce dernier est mobile et circule de ferme en ferme sur la commune. Le trieur a été modifié peu à peu pour un meilleur usage depuis son achat (ajout d'un châssis, d'une vis, d'un transformateur électrique pour la vis etc). Il fait chaque année l'équivalent de 200 ha sur la commune.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie du GAEC en semences de céréales • Possibilité d'obtenir des grilles du calibre souhaité auprès du constructeur Denis • 2 bonnes journées de travail en collectif, convivial • économique : la semence de blé achetée coûte 1€/kg ; la semence de blé triée revient à 0.36€/ kg, soit 3 fois moins cher 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'une bonne organisation et d'un espace suffisant pour le tri (25m de long, à l'abri pour avoir l'ensemble de la chaîne de production de semences) • Pas encore assez d'entraide/ d'échange avec les autres agriculteurs de la commune

Laurent REVERSAT
167 ha - 3 UTH - Saint Beauzely (12)



→ Une sélection collective des semences fourragères

Le GAEC produit du lait de brebis pour du Roquefort, des brebis de réforme et des agneaux de lait. Depuis l'installation de Laurent en 2010, le GAEC a réduit le troupeau de brebis mères dans un but d'autonomie; ils ont ensuite entamé une conversion en Bio et une réflexion sur l'assolement, les rotations et l'agronomie sur la ferme. Laurent travaille avec un groupe de paysans à l'AVEM (Association des Vétérinaires Eleveurs du Millavois) depuis 4 ans sur la sélection participative avec un chercheur de l'INRA. Depuis cette année, le groupe travaille à lancer une maison de la semence.

→ Comparer les rendements

Le groupe cultive des variétés populations de luzerne, sainfoin (majorité) et blé. Ce ne sont pas forcément des variétés anciennes. Les agriculteurs ont mis en commun toutes les populations remarquables de luzerne et de sainfoin et ont créé une population mère commune, qu'ils multiplient pour la faire évoluer selon les critères qu'ils ont choisis. Ils ont fait des essais comparatifs entre semences paysannes et commerciales. Rendement, vitalité sont supérieurs en moyenne semble-t-il mais il est un peu tôt. Ils vont conserver la population mère sur 1 ha sans sélection, pour pouvoir comparer. Ils s'intéressent aussi aux céréales fourragères ou à grain, pour avoir plus de paille et parce qu'elles arrivent toujours à offrir un peu de rendement même en situation de sécheresse. L'INRA met à leur disposition du matériel pour les essais.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • En groupe, il n'y a pas de travail en plus, sinon 2 jours par an (« plutôt joyeux ! ») • Autonomie totale en fourragère, mise à part l'achat de 3 kg de dactyle/ ha sur 12 ha, soit 36 kg achetés en variétés commerciales • Réflexion et sélection collective selon les critères du groupe (sécheresse surtout) • Permet de pallier le manque de sélection des semences du commerce aux spécificités locales -en l'occurrence du Millavois 	<ul style="list-style-type: none"> • Seule limite : il faut être en groupe sinon ce n'est pas gérable



Paul PENICAUD
25 ha - 1 UTH - Le Vigen (87)

→ Des outils pour être autonome

Paul s'est installé en 2010 en bio sur 20 ha, en production de poulets de chair. L'assolement se compose de maïs population, triticales - pois, blé, soja population, féverole et chanvre pour la diversification. Il constitue à ce jour la moitié de l'alimentation des volailles (l'objectif étant d'atteindre 80%). Maïs et soja sont en semences «population» depuis son installation, et depuis 2012, il expérimente le blé et le sarrasin. Le matériel disponible se compose d'un vieux ventadour, d'un trieur alvéolaire Marot, de deux égraineuses manuelles d'une part, et de semoirs (1 à maïs, 1 à prairies) en CUMA d'autre part.

→ Construire sa variété

Paul est parti il y a 3 ans d'un échantillon de Maïs (< 1kg, variété Sireix riche en protéines, adaptée à l'alimentation pour volailles) fourni par Agrobio Périgord (ABP). Il n'en connaissait pas les particularités culturelles. La 1ère année lui a servi de « formation », grâce au suivi technique de ABP (sélection positive, négative, massale). Aujourd'hui, il le sème à 90 000 pieds/Ha, le bine, et le sélectionne sur sa rusticité (résistance à l'enherbement, sols les moins favorables). Il prend sa semence de l'année suivante là où les conditions étaient les « pires ». « C'est un fonctionnement qui nécessite une attention particulière, à acquérir sur plusieurs années »

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie en semence • Sélection de la variété selon mes critères: alimentation pour volailles, rusticité 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la pollution génétique, distance par rapport aux voisins • Filières absentes : pas de séchoir pour son grain, pas de coopérative adaptée/ groupes Cuma en 87

→ Pour aller plus loin

D'autres fiches de la même collection en lien avec la thématique

Fiche Méteils céréales-légumineuses

Fiche Les graines germées

Bibliographie

CAB Pays de Loire, 2011. Des blés bio..diversité!, 92p. Couleur,

Réseau Semences Paysannes, 2010. Du grain au pain, cultivons la diversité, renaissance de la biodiversité céréalière et savoir-faire paysans, 72p.

Réseau Semences Paysannes, 2009. Variétés paysannes de maïs et tournesol pour une agriculture écologique et économe, 120p.

Agrobio Périgord, 2012.. 2001-2011, Les 10 ans du programme « L'Aquitaine cultive la biodiversité », 128p.

<http://www.agrobioperigord.fr/produire-bio/biodiversite-cultivee>

Réseau Semences Paysannes, 2009. Semences et droits paysans, 76p.

Et d'autres documents disponibles sur : <http://www.semencespaysannes.org>

Contacts utiles

Pour tous les contacts d'associations locales sur les semences paysannes et de la documentation :

Réseau Semences Paysannes: <http://www.semencespaysannes.org/>

Pour des actualités législatives : Collectif Semons la Biodiversité: <http://www.semonslabiodiversite.com/>

Pour des résultats techniques de sélection participative, multiplication et autres :

- Sur le Maïs : Agrobio Périgord : biodiversite@agrobioperigord.fr
- Sur le Blé : Triptolème : tripto@laposte.net
- Sur les fourragère : AVEM (Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois) : site en cours de création
- Sur les légumes: Koal Kozh association de producteurs légumiers en Bretagne



La thématique vous intéresse, contactez-nous !

- Fédération Nationale des CIVAM, 01 44 88 98 58
- Fédérations Régionales des CIVAM de :
 - Auvergne, 04 73 61 94 04
 - Languedoc-Roussillon, 04 67 06 23 40
 - Limousin, 05 55 26 07 99
 - Rhône-Alpes, 04 75 78 46 49
- Civam Empreinte, 04 67 92 42 23
- APABA, 05 65 68 11 52
- Cant'ADEAR, 04 71 43 30 50
- Solagro, 05 67 69 69 69



Avec le soutien financier de :

